



Point de situation Covid-19 : Ouverture d'un centre de dépistage

Point presse - Jeudi 5 novembre 2020

Afin de s'adapter aux conditions météorologiques hivernales, la Ville de Troyes, en accord avec l'Agence Régionale de Santé, met en place un centre de dépistage Covid-19 fixe et couvert dans le bâtiment municipal de l'ancien Lidl, situé à l'angle de l'avenue Maréchal de Lattre de Tassigny et de l'avenue Robert Schuman.



Ce qu'il faut retenir

Septembre 2020 : mise en place de la structure temporaire de dépistage sur le site de l'IFSI

10 novembre 2020 : mise en place du nouveau centre de dépistage sur le site de l'ancien Lidl

Pour les personnes prioritaires âgées de plus de 6 ans

Dépistages sur rendez-vous uniquement, auprès du CHT, au :

03 25 49 77 78

Dépistages possibles du lundi au dimanche

Accès piéton, bus (lignes 1 et 7, arrêt Europe) et voiture : une entrée avenue Maréchal de Lattre de Tassigny et une entrée avenue Robert Schumann (dans la mesure des places de stationnement disponibles)

La structure temporaire de dépistage installée depuis fin septembre 2020 sur le site de l'Institution de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) est en train d'être transférée vers un nouveau lieu fixe de dépistage Covid-19, situé dans l'ancien Lidl, à l'angle de l'avenue Maréchal de Lattre de Tassigny et de l'avenue Robert Schuman, qui ouvrira le mardi 10 novembre 2020. Ouvert dès la semaine prochaine, sur rendez-vous uniquement, aux personnes prioritaires âgées de plus de 6 ans, ce centre de dépistage devrait à terme être en mesure d'accueillir également les personnes non prioritaires, sans rendez-vous, afin de remplacer les "bus Covid" et par là même de centraliser l'ensemble des dépistages effectués au sein de l'agglomération.

Les modalités pratiques

Le centre de dépistage Covid-19 est destiné aux adultes et enfants âgés de plus de 6 ans. Les dépistages s'effectuent uniquement sur rendez-vous, auprès du Centre Hospitalier de Troyes, au : 03 25 49 77 78. Ce numéro dédié est ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 16h30.

Les rendez-vous sont possibles tous les jours de la semaine : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h à 16h, et le dimanche de 9h à 12h.

La priorité sera donnée aux :

- Personnes disposant d'une prescription médicale ;
- Personnes symptomatiques (fièvre supérieure à 38°C, essoufflement/douleur thoracique, perte de goût et d'odorat) ;
- Personnes désignées "cas contact" par la CPAM ou l'ARS ;
- Professionnels de santé.